



COMPTE RENDU

Comité de Pilotage

Animation Natura 2000 du site « Sources et tufs du Haut Var » et mise en œuvre des actions du document d'objectifs du site « Val d'Argens » (partie amont)

Date : 21/06/2022

Lieu : Cotignac

Destinataires : À l'ensemble des membres du COPIL

Heure de début : 9h30

Heure de fin : 11h30

Annexe 1 : Diaporama du COPIL

Participants		
Nom, prénom	Fonction	Organisme
BESSION Séverine	Référente activités de pleine nature	Office de tourisme Provence Verte & Verdon
CAPEL Amandine	Inspectrice de l'environnement	Office Français de la Biodiversité
CHATELLIER Jean-Marie	Président	Fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles du Var
DEBIÈVRE Julien	Chargé de mission Natura 2000	Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
DEGOULET Jean	Adjoint au maire Président du COPIL Natura 2000	Commune de Cotignac Site Sources et tufs du Haut Var
DOVETTA Adrien	Conseiller municipal	Commune de Cotignac
DUBOIS Danielle	Chargée d'études	DDTM du Var
FERRER Laëtitia	Chargée de mission Natura 2000	Syndicat Mixte du Massif des Maures
GIULIANO Jérémy	Maire	Commune de Le Val
HELLUY Manon	Chargée de mission Natura 2000	DREAL PACA
LASSÉE Emmanuelle	Directrice	Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
LIONS Didier	Collaborateur du maire	Commune de Salernes
MAZOUNI Didier	Inspecteur de l'environnement	Office Français de la Biodiversité
MONIER Karine	Chef de projet de gestion des ENS	Conseil départemental du Var
PARENT Florence	1 ^{ère} adjointe	Commune de Correns
PHILIBERT Jean-Noël	Technicien cynégétique	Fédération Départementale des Chasseurs du Var
PONS Marie	Adjointe au maire	Commune de Salernes
PONS Stéphane	Technicien rivière	Syndicat Mixte de l'Argens
RULLAN Nicole	Maire	Commune de Correns
TAMBERI Thierry	Technicien forestier	Office National des Forêts
THOMAS Nicolas	Chargé de mission Natura 2000	Esterel Côte d'Azur Agglomération
VAGH Vincent	Adjoint au maire	Commune de Villecroze
VENTURINO-GABELLE Cathy	Maire	Commune de Barjols
VISSAC Julie	Chargée de mission Natura 2000	Dracénie Provence Verdon Agglomération

Excusés		
Nom, prénom	Fonction	Organisme
AUBARD Sébastien	Responsable du Pôle Urbanisme et Développement Durable	Commune de Le Cannet-des-Maures
BALBIS Rolland	Maire	Commune de Villecroze
CUBAYNES Anthony	Technicien forestier Var secteur ouest	CNPF PACA
DE BOISGELIN Bernard	Vice-président Environnement	Communauté de communes Provence Verdon
DEBRAY Romain	Maire	Commune d'Entrecasteaux
DUBOIS Cédric	Maire	Commune de Salernes
FALCOU Audrey	Directrice	Office de tourisme Provence Verte & Verdon
FERMENT Anne	Chargée de mission Natura 2000	Parc Naturel Régional du Verdon
GARRONE Christophe	Ingénieur d'études	Maison Régionale de l'Eau
GAUTIER Marie	Ingénieur Territorial Alpes-Maritimes/Var	CNPF PACA
GIRAUD Marc	Président	Conseil départemental du Var
LATY Denis	Président	Comité Départemental de Spéléologie du Var
LONGOUR Jean-Luc	Maire Vice-Président	Commune de Le Cannet-des-Maures Communauté de Communes Cœur du Var
LOUDES Serge	Maire	Commune de Châteauvert
MIRAGLIO Manon	Chargée de missions Service Foncier, Aménagement et Territoires	Chambre d'agriculture du Var
OLIVARI Georges	Directeur	Maison Régionale de l'Eau
PHILIBERT Hervé	Président	Communauté de communes Provence Verdon
RAVALLENO Alain	Maire	Commune de Carcès
REYNIER Louis	3 ^{ème} vice-président	Conseil départemental du Var
ROUBAUD Gilles	Chef de projet de gestion des ENS	Conseil départemental du Var
ROUSSET Claude	Rapporteur scientifique	Membre du COFIL
SEITZ Fanny	Cheffe de projets de gestion des ENS	Conseil départemental du Var
SIMON Yannick	Maire	Commune de Cabasse

Introduction

Monsieur DEGOULET, président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Sources et tufs du Haut Var », ouvre la séance, remercie l'ensemble des participants pour leur présence et les invite à se présenter.

Monsieur DEBIÈVRE, chargé de mission Natura 2000, rappelle l'ordre du jour.

- 1) Rappel et présentation des sites Natura 2000 4
- 2) Compte rendu de l'animation et de la mise en œuvre des docob - saison 2019-2022 4
- 3) Programme prévisionnel d'animation et de la mise en œuvre des docob - saison 2022-2024 5
- 4) Désignation du président du comité par les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du COPIL du site Natura 2000 « Sources et tufs du Haut Var » 5

1) Rappel et présentation des sites Natura 2000

Monsieur DEBIÈVRE rappelle la démarche du docob et présente les sites Natura 2000 (cf. Annexe 1).

2) Compte rendu de l'animation et de la mise en œuvre des docob - saison 2019-2022

Monsieur DEBIÈVRE présente l'animation et la mise en œuvre des docob.

Échanges et discussions :

• Gestion et contractualisation

Monsieur PHILIBERT rappelle que la Fédération Nationale des Chasseurs investit 15 millions d'euros par an dans un programme de restauration des milieux naturels. Ce dernier est financé à 100% par l'éco contribution des chasseurs. Ainsi, chaque chasseur lors de la validation du permis de chasser, contribue à hauteur de 5 euros avec un complément de l'Etat de 10 euros. Ce fond biodiversité réparti par département permet de financer des actions concrètes en faveur de la biodiversité par l'intermédiaire de projets déposés par les fédérations auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). La sortie terrain proposée en fin de séance sera l'occasion de présenter un projet initié en 2018 sur les communes de Montfort-Sur-Argens et Correns.

Madame VISSAC demande le devenir du Plan Agro Environnemental et Climatique (PAEC) du site Sources et tufs du Haut Var.

Madame LASSÉE rappelle qu'il n'y a pas de moyens humains et financiers spécifiquement dédiés à l'élaboration du PAEC et le temps consacré à son animation dans la programmation Natura 2000 est limité. L'élaboration d'un PAEC et son animation sont très chronophages. Aussi, une réflexion avait été amorcée pour envisager la construction et l'animation du PAEC avec d'autres structures.

• Evaluation des incidences Natura 2000 (EIN2000)

Madame DUBOIS demande si les porteurs de projets soumis à EIN2000 consultent l'animateur avant le dépôt de leurs dossiers à la DDTM.

Monsieur DEBIÈVRE répond qu'il est très souvent consulté en amont lors de la constitution des dossiers pour environ 70% des projets. Ce chiffre montre que les porteurs de projets connaissent majoritairement le dispositif d'évaluation, ce qui permet la prise en compte des enjeux environnementaux dans le projet le plus tôt possible. Cette démarche concertée améliore l'efficacité de l'instruction des dossiers par les services de l'Etat.

Madame VISSAC confirme qu'elle est également consultée régulièrement. Par contre, la Préfecture du Var a mis en place une procédure dématérialisée pour la déclaration/autorisation d'événements sportifs. Cette démarche ne propose pas d'alerte pour les animateurs Natura 2000.

3) Programme prévisionnel d'animation et de la mise en œuvre des docob - saison 2022-2024

Monsieur DEBIÈVRE présente le programme prévisionnel de l'animation 2022-2024 des docob.

Échanges et discussions :

Madame DUBOIS indique qu'un changement va s'opérer pour le pilotage du dispositif Natura 2000 des sites 100 % terrestres. En effet, en application de la loi 3DS du 09/02/2022, les missions de gestion et du suivi d'animation des sites Natura 2000 100% terrestres jusqu'ici assurées par la DDTM du Var seront transférées à la Région Sud Paca à compter du 01/01/2023. Les sites Natura 2000 « Sources et tufs du Haut Var » et « Val d'Argens » 100% terrestre seront concernés par ce transfert.

4) Désignation du président du comité par les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du COPIL du site Natura 2000 « Sources et tufs du Haut Var »

Madame DUBOIS rappelle que les COPIL du réseau Natura 2000 s'organisent autour d'un président et d'une structure porteuse chargée de la mise en œuvre du docob. L'élection du président est assurée par le vote des élus des communes, des groupements de communes ou leurs représentants.

La DDTM a reçu une candidature pour assurer la présidence du COPIL, celle de Monsieur Jean DEGOULET, adjoint au maire de la commune de Cotignac.

Monsieur DEGOULET se présente. Il a assuré la présidence du COPIL du site depuis 2014 et est très attaché et impliqué dans ses fonctions et l'animation du dispositif Natura 2000. Par ailleurs, la commune de Cotignac s'implique notamment au travers du PLU, du renouvellement de l'aménagement forestier de la forêt communale certifiée PEFC, ou encore avec le développement d'un programme de production d'énergies renouvelables.

Madame DUBOIS procède au vote, Monsieur DEGOULET est élu à l'unanimité par les membres votants.

Monsieur DEGOULET remercie les membres votants.

Monsieur DEBIÈVRE indique que le compte rendu de COPIL ainsi que le diaporama diffusé seront envoyés aux membres, et mis en ligne sur le site du SMPVV.

<https://www.paysprovenceverteverdon.fr/kiosque>

L'ordre du jour étant épuisé et l'assistance n'ayant plus de question, Monsieur DEGOULET remercie l'ensemble des participants et lève la séance.

**Le Président du comité de pilotage
du site Natura 2000 « Sources et tufs du Haut Var »**



Jean DEGOULET

3^{ème} adjoint au Maire de Cotignac